



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35

PV COMITE DIRECTION

Lundi 27 mai 2025 à 18H45

au siège du District

1 PRÉSENTS / EXCUSÉS

Présents :

BEY Guy - CHAMBON Marc - EUVRARD Joël - FEVRE Sébastien - GARANDEAU Didier - GONNET Stéphanie - GRANDJEAN Isabelle - JACQUET Christophe - MATHEY Jean-Paul – MOSCATO Franck - PUGET Philippe - RODOT Mélise - THIBERT Georges - ZAIED Haithem – BESSARD Damien – HINDERCHIETTE Pascal

Assistent :

- CASSIER Yohann, Directeur du District 71
- POPILLE Gérard
- LOREAU Jérôme
- DOUHAY Claude
- MELICQUE Damien
- GAUTHERON Marcel
- GOUX Joël

Excusés :

- Elisabeth DE ASCENSAO (donne pouvoir à Pascal HINDERCHIETTE)
- BILLEBEAUD Alison (pouvoir à Stéphanie GONNET)
- PARRIAUD Dominique
- BRAY Bernard (donne pouvoir à Sébastien FEVRE)

2 VŒUX, CONDOLEANCES, REMERCIEMENTS

Condoléances :

- Le comité directeur présente ses sincères condoléances à la famille de M. LEPENANT Claude ancien membre du CDOS et ancien Président du comité départemental de cyclisme.
- Le comité directeur souhaite un prompt rétablissement à Mme DE ASCENSAO Elisabeth, secrétaire générale.

Félicitations

- o Emile UBINA pour son succès aux examens de Jeune Arbitre Fédéral (JAF).
- o Kameron MARTINET pour sa désignation à la finale festive U13 à CAPBRETON.
- o Alexandra COLLIN pour sa nomination de meilleure arbitre féminine de la saison.
- o Au club de LA CLAYETTE pour sa victoire en finale de la coupe de COTE D'OR en U18F football à 11.
- o Noel de CARVALHO du club de LOUHANS CUISEAUX et Lenny MIDEK du club de l'UF MACON pour leur intégration à la rentrée au Pôle Espoir de la Ligue.

- Philip GUYOT de CAILA, ancien Président du district de Saône et Loire pour sa nomination en qualité de Président du conseil de surveillance de la FFF.

3 APPROBATION DU PV DU CD DU 7 AVRIL 2025

Approuvé à l'unanimité

4 COMMUNICATION DU PRESIDENT

- Saisine des commissions de discipline du District et de la Ligue BFC suite à un signalement mettant en cause deux licenciés dont un jeune mineur. Les deux commissions vont se concerter pour décider de la compétence.
- Au niveau national, conseil consultatif va se mettre en place comprenant 38 clubs.
- Aide conseillers technique en arbitrage.
- Projet FFF de lutte contre incivilités envers arbitres et officiels (carton blanc en projet à l'échelon national). Sanctions à vie envisagées.

5 POINT DE L'EQUIPE TECHNIQUE ET MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

Développement et animation des pratiques. Validation candidatures LABEL.

Le comité entérine la liste des clubs ayant reçu une proposition favorable et défavorable. Les membres du comité directeur licenciés dans les clubs candidats au label ne participent ni au débat ni au vote.

Le comité se réserve le droit, dans le futur, de ne pas labelliser les clubs qui ne participent pas aux actions du district.

La liste des clubs est annexée au présent procès-verbal.

6 REFORME DES CHAMPIONNATS SENIORS

- Intervention de Joël EUVRARD.
En pièce jointe du procès-verbal la présentation qui sera soumise à l'assemblée générale.

7 AG et MATINEE DES RECOMPENSES DU 21/06/2025 (vœux, organisation...)

- Etude des vœux des clubs.
ST REMY : Non recevable (sujet budgétaire), réponse apportée par le secrétariat du District au club.
ST GERMAIN DU BOIS : Non recevable (numérotation des maillots), réponse apportée par le secrétariat du District au club
NEUVY : Non recevable (statut de l'arbitrage), réponse apportée par le secrétariat du District au club
MOROGES : Non recevable (nombre d'équipes par groupe en Fà8), réponse apportée par le secrétariat du District au club.
FC MONTCEAU : le Comité Directeur refuse la suppression des catégories féminines U15F et Invite le club à reformuler pour la création d'un championnat de la catégorie U16F, si le club souhaite faire cette proposition à l'assemblée générale du district, réponse apportée par le secrétariat du District au club.
FC MONTCEAU : Non recevable (Challenge de la sportivité hors compétence assemblée générale), réponse apportée par le secrétariat du District au club

Les membres du CD valide l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 à Cluny.

Accueil à partir de 8h30 :

- Appel des délégués et vérifications des pouvoirs
- Mot d'accueil

Ouverture de l'Assemblée Générale (quorum)

Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal du 13/11/2024

Résolution n°2 : Pyramide des compétitions seniors masculins

Résolution n°3 : Vœux et modifications textes

Questions et informations diverses

Clôture de l'Assemblée Générale

La Matinée des Récompenses se déroulera dans la continuité de l'Assemblée Générale.

8 CALENDRIER GENERAL SENIORS 2025 /26

Intervention de Joël EUVRARD : validé par le comité directeur.

Le calendrier général seniors est annexé au présent procès-verbal.

9 VIE DES CLUBS

- Avis favorable du CD pour :
Projet de groupement entre SAGY CHATEAURENAUD ST USUGE

Changement de nom :

- ST FORGEOT DRACY S. devient ASSOCIATION DES JEUNES DE SAINT-FORGEOT : avis favorable
- UF MACONNAIS devient MACON 71 ; avis favorable

10 REGLEMENTS INTERIEUR CDA

Annexe 1 : Validé par le Comité Directeur.

11 CHOIX DE L'EQUIPEMENTIER 2025/29

A la suite d'un appel d'offres public concernant l'équipementier du District pour la période 2025/2029, un groupe de travail a reçu les offres, les a étudié, a reçu les entreprises candidates.

Le dossier contenant les candidatures a été présenté au membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur retient l'équipementier SPORT COMM pour la période 2025/2029.

12 QUESTIONS DIVERSES

13

14 Information sur les convocations de la commission des jeunes (G. THIBERT).

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission compétente dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Haithem ZAIED
Président

Pascal HINDERCHIETTE
Secrétaire de séance